

Nos conditions générales de vente s'appliquent dans le cadre de la réglementation en vigueur et notamment de la partie réglementaire du livre II du code du tourisme. L'achat d'un séjour ou voyage implique de la part de l'acheteur l'acceptation de l'ensemble des propositions des conditions générales de vente ci-dessous.

FRAIS D'ADHÉSION

En séjournant dans nos villages de vacances, vous vous acquittez de frais d'adhésion de 6€ pour un individuel et de 15€ pour une famille

NOS TARIFS

Tous nos tarifs sont présentés TTC, par personne pour tous les séjours en pension complète ou demi-pension et par logement pour les séjours en location. NOS TARIFS SONT EXPRIMÉS SUR LA BASE DE SÉJOUR EN 8 JOURS/7 NUITS.

NOS TARIFS COMPRENNENT

Pour les séjours en location :

- Hébergement en appartement, en chalet ou en cottage, le linge de lit et le linge de toilette inclus.
- Pour les séjours de 4 nuits et plus, le début du séjour s'entend le premier jour à 17h pour une fin le dernier jour à 10h.
- Animations adultes et enfants, en journée et en soirée, selon indication de chaque établissement.
- Le tarif des locations dépend de la capacité d'accueil de l'hébergement.
- Le nombre de places indiqué est le maximum, en aucun cas celui-ci ne pourra être dépassé.
- Une caution vous sera demandée à votre arrivée. Elle vous sera restituée en fin de séjour déduction faite, le cas échéant du coût du matériel détérioré ou perdu, ou d'un forfait pour frais de ménage, si votre logement n'est pas rendu propre ou en bon état. En cas de départ nocturne sans état des lieux, la caution vous sera retournée ultérieurement sous réserve des retenues éventuelles, pour lesquelles, dans ce cas, la décision du village ne pourra être contestée.

Pour les séjours en pension complète :

- L'hébergement en chambre double ou familiale.
- Le linge de lit et de toilette.
- Animations adultes et enfants, en journée et en soirée, selon indication de chaque établissement.
- Le ménage de fin de séjour.
- Une arrivée pour le dîner du 1er jour et un départ après le petit déjeuner du dernier jour, ou selon l'indication propre à l'établissement d'accueil.
- Restauration : nos menus ne comprennent pas de régimes alimentaires particuliers.

Pour les séjours en demi-pension:

- La prestation comprend 7 dîners et 7 petits déjeuners.
- Les autres prestations sont identiques au séjour en pension complète.
- Restauration : nos menus ne comprennent pas de régimes alimentaires particuliers.

NOS TARIFS NE COMPRENNENT PAS

- En location, le ménage de fin de séjour (forfait ménage : 65€).

- La taxe communale de séjour facturée en supplément des frais de séjour.
- La garantie annulation. Elle doit être soustraite à la réservation de votre séjour.

TARIFS DES SUPPLÉMENTS (PRESTATIONS DIVERSES)

- Les tarifs sont à ajouter au montant du séjour.
- Le supplément chambre individuelle est au prix de 15€ par nuit et par personne.

PRIX NON CONTRACTUELS

Tous les prix figurant dans cette brochure sont donnés à titre purement indicatif et peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse. Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant par conséquent sur la facture/confirmation d'inscription remise à tout participant lors de son inscription seront fermes et définitifs à l'exception des cas particuliers précisés ci-dessous. Ces prix définitifs font référence pour tous les problèmes de modification ou d'annulation de séjour.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Un acompte de 30 % du montant du séjour est à verser à la réservation.
- Le solde est à régler, au plus tard, 45 jours avant la date de votre arrivée. Votre réservation devient effective dès réception de l'acompte de 30 %. Renvoi du règlement partiel ou total du séjour pour tout acheteur vaut acceptation des conditions générales et particulières de vente dont il reconnaît avoir pris connaissance.

LES RÉDUCTIONS

Les offres promotionnelles ne sont pas rétro-actives, elles s'appliquent uniquement sur les réservations qui suivent la date de parution de l'offre.

- Réductions première minute : la réduction de 10% jusqu'au 31/03/2019 pour tout séjour d'une semaine minimum réservé sur un village ou une résidence Odesia.
- Réduction Fidélité : 5% de remise supplémentaire pour tout séjour réservé par un client fidèle Odesia (1 séjour minimum d'une semaine lors des 2 dernières années 2017 et 2018), offre permanente.
- Réduction pour les enfants : les enfants accueillis en pension complète ou demi-pension bénéficient d'une remise selon leur âge (calculée au premier jour du séjour). La réduction accordée s'établit sur le tarif des parents. Tarif dégressif précisé sur les pages villages.
- Aides aux vacances : l'aide aux vacances proposée par votre CAF (Bons Vacances, VACAF) est acceptée dans chacun de nos établissements (hors campings Fayolan et Domaine des Bans).
- Chèques-Vacances: nos villages sont agréés par l'ANCV. Les Chèques-Vacances sont acceptés pour le règlement de votre séjour. Ils doivent être libellés à l'ordre d'Odesia Vacances. Les remises et promotions ne s'appliquent pas sur les prestations et les ventes annexes.
- Remise Partenariat : La présentation d'un justificatif afin de bénéficier d'une remise partenaire est obligatoire. Ce document doit attester que vous êtes bien ayant-droit chez le partenaire au moment de votre séjour.

RÈGLES DE VIE

- En application du décret 2006 - 1386 du 15/11/2006, nos établissements sont non-fumeurs.
- Les animaux ne sont pas acceptés (hors campings avec participation), hormis les chiens-guides accompagnant les malvoyants.
- Les clubs enfants sont assurés à partir de 3 enfants minimum. Le détail des clubs est précisé sur les pages villages.

DÉSISTEMENTS - RETARD - DÉPART ANTICIPÉ

En cas d'arrivée retardée par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, la location est due par journée réservée et vous sera facturée au tarif en vigueur. La réservation est automatiquement annulée après un délai de 24h, sauf indication de votre part dans ce délai. Au-delà de cette période, la location qui vous était réservée devient disponible. En cas de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, la totalité du séjour est due. En cas d'annulation de votre séjour, celle-ci doit faire l'objet d'un courrier. Le montant des sommes retenues dépendra de la date d'annulation (le cachet de la poste faisant foi).

À défaut de contracter la garantie annulation, voici les conditions d'annulation :

- de l'acceptation jusqu'à 30 jours avant le départ : l'intégralité des sommes versées reste acquise soit les 30% d'acompte, les frais de dossier et l'assurance annulation.
- de 30 jours à 16 jours : nous conservons 50% du montant du séjour, les frais de dossier et l'assurance annulation
- de 15 à 7 jours : nous conservons 75% du montant du séjour, les frais de dossier et l'assurance annulation.
- moins de 7 jours : nous conservons l'intégralité du montant du séjour, les frais de dossier et l'assurance annulation.

LITIGES

Toute réclamation relative au séjour doit être adressée dans un délai d'un mois maximum après la date de fin de séjour par lettre recommandée avec accusé de réception à :

Odesia Vacances BP 52- 39130 Clairvaux-les-lacs.

MEDIATEUR

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Médicys (Centre de médiation et de règlement amiable des huissiers de justice) par internet : en remplissant le formulaire prévu à cet effet : <https://medicys.fr/>

Par voie postale : 73 boulevard de Clichy – 75009 PARIS / Téléphone : 01 49 70 15 93

DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Titre VI du décret d'application 94.490 de la loi 92.645 du 13/07/92.

Les conditions générales de vente sont conformes au décret n° 94.490 du 15/06/94, puis en application de l'article 31 de la loi n° 92.645 du 13/07 /92 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente des voyages ou des séjours.

Les dispositions des articles 95 à 103 du décret indiqué sont appliquées sur tous nos séjours et vous seront transmises sur simple demande. Une garantie financière a été souscrite dans les conditions prévues par la loi (Fonds Mutuel de Solidarité de l'UNAT - 8 rue César Franck 75015 PARIS).

GARANTIE ANNULATION

Odesia Vacances et Gritchen Affinity ont passé un contrat. Contactez nos conseillers vendeurs, ils vous informeront sur les conditions de ce contrat. Nous vous conseillons vivement de prendre l'assurance annulation, aucun remboursement ne sera effectué par Odesia Vacances.

Siège social :

ODESIA VACANCES - BP 52 - 39130 Clairvaux-les-lacs

Association loi 1901, n° SIREN : 394 024 459

Immatriculation au registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours : N° IM039140001

Responsabilité civile professionnelle : Assureur : MMA IARD - Grande Rue 39130 Clairvaux-les-lacs.

Sous le n° de contrat : A 129470634 Garantie financière : Fonds Mutuel de la Solidarité de l'UNAT 8

8 rue César Franck - 75015 PARIS